

Déclaration pour une PLateforme Unitaire Syndicale et associative (PLUS)

Pour une liberté syndicale et associative réelle, contre la précarité et toutes les discriminations

Nous, organisations syndicales, collectifs et associations de Genève, réunis autour de cette déclaration, faisons le constat d'une nécessité : **rassembler largement celles et ceux qui défendent les droits des travailleuses et des travailleurs et les libertés syndicales.**

Le monde du travail évolue profondément. Précarisation de l'emploi, multiplication des contrats atypiques, pression sur les salaires, inégalités croissantes, discriminations, affaiblissement des services publics et remise en cause des droits collectifs touchent un nombre toujours plus important de personnes.

Une autre conception de l'action collective

Notre rassemblement ne se veut **ni une nouvelle bureaucratie syndicale, ni une structure destinée à concurrencer pour elle-même les fédérations existantes.**

Nous voulons construire un **espace indépendant, démocratique, ouvert et directement tourné vers les travailleuse.eur.x.s et la société par:**

- une organisation reposant sur la participation directe de ses membres ;
- la défense de toutes les formes de travail et de toutes les catégories de travailleurs au sens large, y compris au chômage ou à la retraite;
- une attention particulière aux personnes les plus exposées à la précarité et aux discriminations ;
- la recherche systématique de l'unité dans l'action, sans effacer les différences entre organisations ;
- l'échange d'informations, d'expériences et d'expertises entre les organisations membres
- la transparence dans les décisions, les financements et les mandats ;
- le refus de toute concentration durable du pouvoir entre les mains de quelques responsables.

Défendre la liberté syndicale et associative

La liberté syndicale et associative n'est pas seulement le droit de créer un syndicat ou d'y adhérer. Elle implique la possibilité réelle, pour chaque travailleur, **de s'organiser, de s'exprimer, de revendiquer et d'agir collectivement que ce soit sur son lieu de travail ou à l'extérieur sans subir de pression, de discrimination ou de représailles.**

Les associations et syndicats représentatifs doivent pouvoir être reconnus et intégrés aux négociations collectives, dans le respect du pluralisme syndical et associatif et d'un dialogue social ouvert et effectif.

Nous défendons donc le droit à l'organisation collective, à la négociation, à la mobilisation et à la représentation des travailleurs, y compris dans les secteurs et les entreprises où l'implantation syndicale historique existe déjà. Les associations et syndicats doivent être reconnus à priori et être intégrés aux négociations collectives.

Les décisions doivent revenir à celles et ceux qui sont directement concernés :

Nous voulons favoriser une démocratie syndicale dans laquelle les mandats sont contrôlés, les responsables rendent compte de leur action et les assemblées des travailleuse.eur.x.s sont souveraines, les structures se devant de les porter fidèlement.

Combattre toutes les discriminations

La défense des travailleurs ne peut être séparée de la lutte contre les discriminations.

Nous refusons toute discrimination fondée notamment sur le sexe, l'âge, l'origine, la nationalité, le handicap, la situation familiale, le statut professionnel ou toute autre caractéristique personnelle.

Une organisation qui accepte qu'une partie des travailleurs soit moins bien traitée affaiblit l'ensemble du monde du travail.

Nous voulons donc faire de l'égalité et de la lutte contre toutes les discriminations une composante permanente de l'action syndicale et associative.

Un rassemblement, pas une fusion de structures

Notre objectif n'est pas de demander aux organisations existantes de disparaître ni d'imposer une nouvelle affiliation.

Nous voulons permettre à des organisations différentes de **coopérer lorsqu'elles partagent des objectifs communs**, tout en conservant leur autonomie.

Ce rassemblement doit être un lieu où syndicats et associations peuvent échanger leurs expériences, leurs informations et leurs expertises et, lorsqu'ils le souhaitent, construire ensemble des campagnes, des mobilisations et des propositions concrètes. Il doit également pouvoir être un espace d'échange avec des collectifs et des travailleurs non organisés.

L'unité ne signifie pas l'uniformité. Nous voulons unir les forces sans imposer une pensée unique.

Nous appelons à nous rassembler

Nous appelons donc les organisations syndicales, associations, collectifs et personnes engagées dans la défense des droits sociaux à rejoindre cette démarche.

Pour défendre la liberté syndicale.

Pour combattre la précarité.

Pour combattre toutes les discriminations.

Pour renforcer la solidarité entre les travailleurs.

Et pour faire vivre un syndicalisme indépendant, pluraliste et directement au service de celles et ceux qu'il entend défendre.

Nous ne voulons pas simplement créer une structure de plus.

Nous voulons créer une force collective différente.

Ensemble, organisons-nous. Ensemble, agissons.

Genève, octobre 2026